

**Commission de Suivi de Site (CSS)
Eurengo, EPC France et MAREVA
Commune de Saint-Martin-de-Crau
réunion du 19 Avril 2024**

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 29 MARS 2024

COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

LENGLET Cécile	SOUS-PREFETE D'ARLES	
BELKENADIL Naoual	SOUS-PREFECTURE D'ARLES	Présente
AUTISSIER Laurent	DREAL	Présent
PREVOST Sébastien	DREAL	Présent
	ARS PACA UD13	Représenté
	DDTM 13	
	DREETS	
	DASEN	
	SIRACEDPC	

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

MEGALIZZI Raphaël	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
BERTON Christian	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
NIGUES Davy	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
MORRA Geoffroy	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
ROUVIERE Guy	COMMUNE D'ARLES	Présent
BALGUERIE Catherine	COMMUNE D'ARLES	Représentée

Suppléants

ORIOU Anne-Claire	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
THOMSEN Guillaume	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
BOUALEM Sofiane	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
ISNARD Robert	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
JALABERT Jean-Michel	COMMUNE D'ARLES	
BAUSCH Denis	COMMUNE D'ARLES	

COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

	CENTRE HOSPITALIER D'ARLES JOSEPH IMBERT	
ROUX Roland	ASSOCIATION POUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA CITOYENNETE DU PAYS D'ARLES	Représenté
GONDAT Alain	ASSOCIATION DES PECHEURS ARLES - SAINT-MARTIN-DE-CRAU	
DONDOGLIO Patricia	UNION LOCALE DE LA CONSOMMATION, DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DU PAYS D'ARLES	
LEGRAND Franck-Alain	SOCIETE LABORATOIRE PAREVA	

Suppléants

	CENTRE HOSPITALIER D'ARLES JOSEPH IMBERT	
THIL Gilles	ASSOCIATION DES PECHEURS ARLES - SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présent
GUIGUE Annie	UNION LOCALE DE LA CONSOMMATION, DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE DU PAYS D'ARLES	Présente
MELOUET Xavier	SOCIETE LABORATOIRE PAREVA	

COLLEGE « EXPLOITANTS D'INSTALLATIONS CLASSEES »

Titulaires

NADAH Karim	SOCIETE EURENCO	Présent
PHILIPPART Martine	SOCIETE MAREVA PISCINES ET FILTRATIONS	Présente
KELLACHE Lyvia	SOCIETE EPC FRANCE	Présente

Suppléants

BONNET Jérémy	SOCIETE EURENCO	Présent
GELLY Romain	SOCIETE MAREVA PISCINES ET FILTRATIONS	Présent
ROTH Claude	SOCIETE EPC FRANCE	Présent

COLLEGE « SALARIES DES INSTALLATIONS CLASSEES »

Titulaires

TOULOUSE Éric	SOCIETE EURENCO	
LATIL Didier	SOCIETE MAREVA PISCINES ET FILTRATIONS	
ZEHREN Catherine	SOCIETE EPC FRANCE	Présente

Suppléants

SIERRA Guillaume	SOCIETE EURENCO	
HAINY Sébastien	SOCIETE MAREVA PISCINES ET FILTRATIONS	
RECHE Lionel	SOCIETE EPC FRANCE	
AVIS Denis	SOCIETE EPC FRANCE	Présent

PERSONNALITES EXPERTS

TREGLIA Mélanie	CYPRES SDIS	Présente
------------------------	----------------	----------

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES DANS L'ARRETE PREFECTORAL

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET PERSONNEL COMMUNAL »

CHAMAND Catherine	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU	Présente
--------------------------	---------------------------------	----------

QUORUM

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (60 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 1 POUVOIR / 7 MEMBRES 180 VOIX
S/420	
COLLEGE COLLECTIVITES (70 VOIX/MEMBRE) :	4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 6 MEMBRES 280 VOIX
S/420	
COLLEGE RIVERAINS (84 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 1 POUVOIR / 5 MEMBRES 252 VOIX
S/420	
COLLEGE EXPLOITANT (140 VOIX/MEMBRE) :	3 PRESENTS - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES 420 VOIX
S/420	
COLLEGE SALARIES (140 VOIX/MEMBRE) :	1 PRESENT - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES 140 VOIX
S/420	

TOTAL : 14 PRESENTS OU REPRESENTES (NOMMES DANS L'AP) SUR 24 MEMBRES : 1272 VOIX DELIBERATIVES SUR 2 100 - LE QUORUM EST ATTEINT, LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

La réunion débute à 14h05.

L'accueil est fait par M. Raphaël MEGALIZZI, conseiller municipal délégué aux risques majeurs de la commune de Saint-Martin de Crau.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 12 AVRIL 2023

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 12 avril 2023 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 12 avril 2023.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1272

DESIGNATION DU BUREAU

Résolution :

Le bureau de la CSS sera dorénavant composé de :

Président (Collège Collectivités) :	M. MEGALIZZI Raphaël
Collège Administrations :	DREAL PACA UD84
Collège Exploitants :	Eurengo
Collège Salariés :	Mme ZEHREN Catherine (EPC France)
Collège Riverains :	Mme GUIGUE Annie

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1272

PRESENTATION D'EPC FRANCE (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

Mme KELLACHE présente un diaporama (en annexe).
Quelques précisions :

Diapo 3 : Le site de saint Martin de Crau est notre seul site de fabrication d'explosif.

Diapo 5 : CPT : Certificat de préposé au tir.

Diapo 7 : Notre PCA (plan de continuité d'activité) concerne uniquement le site de Saint Martin.

Diapo 8 : Nous avons reçu une subvention de l'état afin de construire un second polygone sur Saint-Martin-de-Crau.

Diapo 9 : L'autorisation d'exploiter notre plateforme de stockage nous a été retirée. Cela nous prive d'environ 345 tonnes de stockage ce qui représente une diminution d'environ 40% du stockage sur le site de Saint-Martin-de-Crau. Les conteneurs qui s'y trouvaient ont été déplacés dans l'Est de la France.

Diapo 12 : Nous avons pris des mesures conservatoires pour faire suite à la mise en demeure qui nous a été adressée. Actuellement nous ne stockons plus que 3 conteneurs sur l'aire 147. En fonction des conclusions de l'étude de dangers nous devons construire des merlons.

Nous espérons récupérer notre capacité de stockage initiale.

Diapo 15 : Cette année nous avons réalisé notre exercice POI en poussant le jeu jusqu'à l'accueil des journalistes.

Présentation de Eurengo (Bilan annuel ; SGS ; Incidents et accidents ; Projets)

M. BONNET présente un diaporama (en annexe).
Quelques précisions :

Diapo 3 : Le parc est clôturé sur plus de 300 hectares, nous avons 56 dépôts avec une capacité de stockage importante.

Diapo 4 : Seulement cinq logements sur dix-huit ont finalisé leurs travaux PPRT.

Le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques permettant d'alimenter les équipements de sureté est intégré dans le projet de réexamen quinquennal de l'étude de dangers.

Diapo 6 : L'installation des caméras sur l'aire d'essai a été faite pour répondre à une recommandation de l'inspection des poudres et explosifs.

Diapo 7 : Nous avons mis à jour notre étude technique foudre en reprenant tous les calculs en cohérence avec les dernières normes en vigueur.

Aujourd'hui une partie de l'entretien des espaces verts est effectuée par les animaux. Il est prévu que nous retravaillions la convention que nous avons avec les éleveurs pour gérer au mieux les risques.

Diapo 8 : Quatre personnes travaillent à temps plein sur le parc.

Le dépôt de l'étude de dangers auprès de la DREAL ainsi que nos autres dossiers en cours se feront la semaine prochaine simultanément.

Diapo 9 : En cas d'incident le cadre d'astreinte de Sorgues pourrait être amené à intervenir sur le site de Saint-Martin-de-Crau.

Diapo 10 : Notre réseau incendie est alimenté par notre château d'eau.

Nous brûlons différents types d'explosifs, le bilan air présenté sur cette diapositive prend comme référence une typologie d'explosifs en particulier.

Diapo 11 : Nous cherchons à installer un PC (poste de commandement) mobile de type « poste de commandement avancé » à l'image des PC mobiles déployés par le SDIS.

PRESENTATION DE MAREVA : (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

M.GELLY présente un diaporama (en annexe).

Diapo 3 : Nous fabriquons des produits comburants et dangereux pour l'environnement.

BtB : Business to business (nous ne livrons pas les clients finaux en direct).

Nous employons 40 personnes sur le site, un chiffre en baisse comparé à l'année précédente.

Diapo 4 : L'ERP est le cœur informatique de la société, nous nous sommes dotés d'un nouveau logiciel plus puissant pour assurer le suivi et la traçabilité des stocks de matière dangereuses conformément à l'évolution de la réglementation.

Diapo 5 : L'atelier mélangeur de poudre est l'atelier où l'on formule les mélanges qui seront pastillés sous forme de petites pastilles ou de galets dans un second atelier.

Diapo 6 : La salle POI a été finalisée il y a un mois et demi. Nous avons réalisé un exercice en présence d'un prestataire extérieur pour tester les nouvelles procédures SGS concernant la gestion des intervenants extérieurs.

Lorsque l'on parle de l'élimination de produits obsolètes il s'agit principalement de produits obsolètes en termes d'étiquetage du fait de l'évolution des réglementations CLP et produits biocides.

Diapo 7 : Nous sommes en train de refaire complètement l'installation SSI (sécurité incendie), elle sera plus efficace car elle couvrira plus de zones et possèdera des protocoles modernes de communication / connexion à distance.

Révision des conventions avec l'ACCM : Les travaux prennent du retard mais ce n'est pas de notre fait.

Diapo 9 : Le feu de chlore ne génère pas de flamme mais il génère beaucoup de fumée blanche.

PRESENTATION DE LA DREAL

M. PREVOST et M. AUTISSIER présentent un diaporama (en annexe)

Mareva

Diapo 4 : *Monsieur Gelly : Un courrier à l'attention de la DREAL est parti hier, il présente à la DREAL les éléments de réponse qui nous ont été demandés incluant le plan d'action concernant la maîtrise des rejets aqueux.*

Diapo 5 : *Monsieur Gelly : L'étude complète est en cours de finalisation. Nous sommes en train d'y intégrer le post Rouen notamment pour les sous-produits.*

Diapo 6 : Nous vous demandons de réaliser un outil de suivi des actions réalisées mieux optimisé afin de pouvoir voir d'un coup d'œil ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Monsieur Gelly : Oui, l'idéal serait que nous centralisions tout sur un outil informatique, nous allons y travailler, actuellement tout est sous forme « suivi papier ».

Diapo 8 : Monsieur Gelly : Concernant les non-conformités sur les rejets aqueux nous avons prévu une réunion le 23 avril qui a été reportée par l'ACCM, l'objectif était de lever les dernières questions en suspens avec l'exploitant de la St EP et finaliser un document support pour la DREAL. La valeur limite d'émission (VLE) présente dans l'arrêté n'est pas adaptée pour notre type de rejet (qui est envoyé et traité par la station d'épuration de la ZI) donc nous ne pouvons pas respecter les VLE de l'arrêté qui considèrent un déversement en milieu naturel. L'idée est de reprendre le nouveau document avec l'ACCM et l'envoyer en instruction à la DREAL pour définir de nouvelles VLE adaptées à la situation réelle des rejets. C'est un sujet qui est en discussion depuis le début des années 2000.

Monsieur Autissier : Il est important de tout mettre à plat et de finaliser cette action.

Monsieur Megalizzi : Nous n'avons toujours pas été destinataires de l'arrêté de scission Mareva/Pareva.

Monsieur Gelly : Il se trouve sur Géorisques, Peut-être sous le nom de Pareva.

Monsieur Megalizzi : Il y a un porté à connaissance sur la zone de dangers, nous n'avons pas eu de nouvelles depuis.

Monsieur Autissier : L'étude de dangers est en cours d'écriture.

Monsieur Gelly : A priori le périmètre de la zone de danger ne sort pas du site.

EPC

Diapo 10 : Monsieur Autissier : Un arrêté de mise en demeure a été pris suite à une expertise de l'inspection des poudres et explosifs qui concluait qu'il pouvait y avoir un déclenchement simultané et sorti des effets du PPRT.

Si l'étude de dangers à paraître ne prouve pas que le risque est inexistant il faudra alors construire des merlons.

EURENCO

Diapo 14 : Au sujet de l'installation de panneaux photovoltaïque du parc de Beaussenc

Monsieur Megalizzi : Les panneaux photovoltaïques sont ceux qui alimentent chaque dépôt ?

Monsieur Autissier : Oui.

QUESTIONS DIVERSES

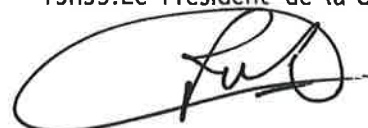
Monsieur Megalizzi : Le PPRT est prolongé de 3 ans jusqu'au 1^{er} janvier 2027. La part de dossiers soldés est pour le moment très faible. La question est donc de savoir si nous attendons l'arrivée d'un nouveau prestataire avant de communiquer aux administrés.

Nous avons reçu un courrier d'une riveraine au sujet du PPRT, elle explique que son diagnostic a été refusé car le montant total des travaux dépassait les 20 000€. Le système n'incite pas les habitants à réaliser les travaux. La DREAL n'a pas connaissance de cette demande et souhaiterait qu'une copie du courrier de la riveraine lui soit transmise.

Monsieur Megalizzi : La DREAL avait prévu de renforcer le débroussaillage des sites Seveso, qu'en est-il ?

Monsieur Prevost : Il y a déjà les OLD (obligations légales de débroussaillage) et ensuite l'étude de dangers prend en compte l'incendie entrant et sortant. Il y a une priorisation par niveaux de gravité. C'est un sujet sur lequel nous sommes de plus en plus vigilants du fait des évolutions climatiques.

Les différents sujets de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 15h35. Le Président de la CSS



Raphaël MEGALIZZI

